

1000 jeunes sans solution, c'est inacceptable ! Pour un *Plan Marshall* de la formation

Appel solennel

de

la Société pédagogique vaudoise (SPV)

et de

l'Association vaudoise des conseillers et conseillères en orientation (AVCO)

adressé

aux responsables patronaux vaudois

aux autorités cantonales

Depuis plusieurs années, la tension sur le marché des places d'apprentissage est toujours plus forte.

Le Département de la Formation et de la Jeunesse a mis en œuvre une structure spécifique susceptible de répondre aux obligations de l'Etat. Pourtant, un an après sa création, l'Office de perfectionnement, de transition et d'insertion (OPTI) a d'ores et déjà trouvé ses limites.

Aujourd'hui, selon nos estimations, ce sont plus de 1000 jeunes vaudoises et vaudois qui, à la rentrée 2005, vont se trouver coupés de la formation tant scolaire que professionnelle. Bonjour les atteintes à l'estime de soi et bonjour de risques de déshérence sociale !

Il s'agit maintenant de penser au-delà de l'urgence et d'envisager des solutions solides et durables. Il n'est plus possible de cacher cette situation explosive sous le tapis des bonnes intentions et du seul financement public.

Le patronat vaudois doit prendre ses responsabilités et se placer en véritable acteur citoyen

C'est pourquoi la SPV, et en particulier son association « les 5-9 » représentant majoritairement les enseignantes et enseignants des classes de la Voie secondaire à options (VSO) et de la Voie secondaire générale (VSG) ; ainsi que l'AVCO, appellent solennellement

- **les patrons vaudois et leurs fédérations à promouvoir une politique active de mise à disposition de places d'apprentissage,**
- **l'autorité publique à mettre en place une politique dynamique d'accompagnement des entreprises formatrices, et incitative envers celles qui ne le sont plus, ou pas encore.**

Les constats alarmants et le sombre tableau dessiné par de nombreux patrons et leurs fédérations sur le soi-disant niveau inadéquat des jeunes issus de l'école obligatoire sont inopérants et contre-productifs.

Les entreprises vaudoises et leurs faïtières représentatives sont dès lors invitées à agir de la manière la plus dynamique, responsable et concertée possible, avec les associations professionnelles d'enseignants et de conseillers en orientation, le département de la Formation et de la Jeunesse et celui de l'Economie, dans le but de trouver en commun un moyen de déminer cette situation explosive.

La SPV et l'AVCO invitent donc les parties concernées à la mise sur pied immédiate d'un véritable *Plan Marshall* de la formation.

Elles sont prêtes à concourir dans la mesure de leurs moyens à la recherche de solutions qui permettent à chacune des parties de faire valoir ses exigences et responsabilités en cette matière.